



Numéro gratuit

CRÈCHE

N°02

Parizizine

Compte rendu de mandat de la Mairie et de l'équipe municipale

FINANCES : PRIORITE AUX SERVICES AUX PARISIENS.

PARTICIPATION CITOYENNE: PARIS VOUS DONNE LE POUVOIR D'AGIR.

PARIS PROTÈGE VOTRE ENVIRONNEMENT!

MOBILISATION GÉNÉRALE POUR MOINS DE DÉCHETS ET PLUS DE PROPRETÉ!

AVEC VOUS, PARIS SE MET AU VERT!

ÉGALITÉ, DÉFENSE DES DROITS ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS.

LE GASPI C'EST FINI : PLACE À L'ECONOMIE CIRCULAIRE!

WELCOME TO PARIS!

MAINTENIR LA VITALITE DES COMMERCES DE PROXIMITÉ.

LA NUIT : PARIS EST UNE FÊTE!

SOCIAL OU PRIVE, À PARIS : LE LOGEMENT POUR TOUS!

PARIS N'OUBLIE PAS...

FAIRE DE PARIS VOTRE TERRAIN DE JEUX

RÉDUCTION DE LA POLLUTION DE L'AIR : DES MESURES AMBITIEUSES POUR QUE PARIS RESPIRE!

ÉTHIQUE, DÉONTOLOGIE, LAÏCITÉ.

PARIS CAMPUS.

PRIORITÉ AUX QUARTIERS POPULAIRES!

L'EFFERVESCENCE CRÉATIVE DE PARIS CAPITALE DE L'INNOVATION.

LA METROPOLE DU GRAND PARIS.

RÉUSSIR ET S'ÉPANOUIR À L'ÉCOLE.

PARIS VOUS FACILITE LA VILLE.

PARIS SE REINVENTE.

CULTURE À PARIS : PLACE À LA PRATIQUE!

FACE AUX ÉVÉNEMENTS : SÉCURITÉ RENFORCÉE À PARIS.

À PARIS, LA SANTÉ PARTOUT ET POUR TOUS.

HANDICAP : VERS L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE.

LE PARIS SOLIDAIRE.



« À Paris, la démocratie n'est pas une langue morte réservée à quelques privilégiés. Elle est une langue vivante parlée par tous. »

Anne Hidalgo, Maire de Paris



ÉDITO Radicaliser la démocratie

Cela fait maintenant deux ans que l'équipe élue par les Parisiens travaille pour tenir les engagements imaginés et pris pendant la campagne. Dans des domaines aussi essentiels que le logement, l'environnement, la solidarité, l'innovation, la culture, le sport, nous nous sommes attachés cette année encore à atteindre les objectifs que nous nous étions fixés. La conférence de Paris a permis à mille maires du monde entier de signer le premier accord international d'élus locaux sur le climat. Les lieux consacrés à l'innovation se sont multipliés. L'hospitalité de Paris envers ceux qui n'ont rien nous a conduits à trouver de nouvelles places d'hébergement et de nouvelles solutions d'intégration. Le lancement de notre candidature aux Jeux Olympiques de 2024 nous a ouvert des magnifiques perspectives urbaines et sociales à l'échelle de la métropole. En dépit d'un contexte économique et social difficile, nous avons construit des logements, ouvert des équipements, et remodelé l'espace public toujours en veillant à permettre aux Parisiens, en étant les acteurs du changement dans leur ville, de « faire commune ».

C'est donc en associant pleinement les citoyens aux choix qui les concernent que nous réalisons avec eux la ville qu'ils appellent de leurs vœux. Cette implication trouve à s'exprimer dans le cadre d'un budget participatif toujours plus important. Mais elle prend également des formes nouvelles, notamment grâce à la multiplication des concertations qui précèdent et permettent l'émergence d'une ville d'autant plus facile à vivre ensemble qu'elle

a été pensée en commun. Le grand succès des appels à projets innovants lancés dans le cadre de Réinventer Paris nous a confirmés dans notre choix de radicaliser la démocratie – c'est-à-dire de ne pas cantonner la politique à l'application planifiée de décisions validées globalement lors des élections mais d'en faire une conquête collective et quotidienne de nos propres possibilités.

C'est dans cet esprit que nous faisons le choix de placer le débat et la discussion au fondement de la vie de la cité. Il ne s'agit donc pas de prescrire des nouveaux usages que de leur permettre d'émerger – comme ce sera le cas sur les berges de la rive droite rendues aux piétons cet été, mais également sur les grandes places dont la réhabilitation s'engage comme une réinvention.

À Paris, la démocratie n'est pas une langue morte réservée à quelques privilégiés. Elle est une langue vivante parlée par tous. Dans tous les domaines de la vie municipale, ce n'est pas seulement Paris que nous réinventons – c'est notre démocratie que nous vivons.

Paris est une alchimie entre les générations, les communautés, les parcours, les caractères et les compétences. Nous n'avons pas peur de cette alchimie, nous ne cherchons pas à la canaliser ou l'encadrer : en lui donnant du champ nous lui donnons sa chance.

Anne Hidalgo, Maire de Paris

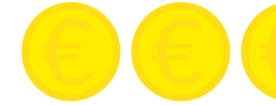
FINANCES : Priorité aux services aux parisiens

Le programme de la mandature, deux ans après le début de celle-ci, se déploie selon une stratégie financière maîtrisée, responsable et ambitieuse. La construction des budgets primitifs 2015 et 2016 s'est appuyée sur des démarches d'économies ambitieuses qui préservent le service aux Parisiens. L'optimisation des recettes a également été recherchée, tout en gardant inchangés les taux des impôts directs locaux. Le programme d'investissement de la mandature, doté de 10 Md€ sur 2015 – 2020, poursuit sa montée en puissance au budget 2016 (1,6 Md€ soit 200 M€ de plus qu'en 2015).

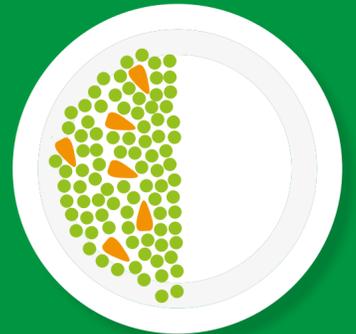
Des modes de financement innovants de ces investissements sont recherchés, à l'image de l'émission obligataire « verte » de 300 M€ réalisée par la Ville de Paris en novembre 2015. La communication financière met à présent davantage en avant les politiques publiques, via des rapports de présentation renouvelés et des outils modernes (open data). La modernisation de la chaîne comptable a permis

d'abaisser encore le délai global de paiement en 2015 (20 jours contre 31,3 jours en moyenne pour les communes de plus de 10 000 habitants).

La Métropole du Grand Paris bénéficiera en 2016 de la mutualisation de ces fonctions. Les concessions de la Ville sont renouvelées avec des objectifs de maximisation des redevances et d'innovation dans les modes d'exploitation. La rationalisation du paysage de sociétés d'économies mixtes (SEM) est en marche, qu'il s'agisse de fusions, d'évolutions de capital, de transformations ou de réorganisations des activités. Enfin, la modernisation des achats se poursuit en conjuguant sécurité des procédures, efficacité économique et poursuite des objectifs définis dans le schéma de la commande publique responsable adopté lors du Conseil de Paris de février 2016.



50%
d'alimentation
durable
dans les repas
servis dans
les restaurants
collectifs



Paris protège votre environnement !

Après deux années de travail, 2015 aura été l'année des actions concrètes pour le territoire et de mise en lumière de la Ville à l'international à l'occasion de la Conférence sur le climat (COP 21). Avec le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, le Plan Alimentation durable et le schéma directeur des usages et du réseau de l'eau non potable, nous avons arrêté des plans d'actions ambitieux pour trois sujets qui touchent les parisiens dans leur quotidien.

Agir pour réduire les nuisances sonores, avoir une part de 50% d'alimentation durable dans les repas servis dans les restaurants collectifs (crèches, écoles, maisons de retraites, foyers, restaurants administratifs, etc) et économiser l'eau potable montre ainsi notre volonté de lier protection de l'environnement et de la santé. Cette politique qui lie sociale et écologie nous l'avons aussi mise en œuvre en 2015 par notre programme de rénovation des logements. 4500 loge-

ments sociaux sont rénovés thermiquement tous les ans par la ville. 76 copropriétés, représentant 7117 logements, se sont engagées dans le programme de rénovation thermique de l'habitat privé (OPATB) dans le 19^{ème} arrondissement.

Par ailleurs, Paris a adopté une stratégie d'adaptation de son territoire aux effets du dérèglement climatique et à la rareté des ressources. Elle pour objectif de faire de Paris une ville plus forte et résiliente qui protège ses habitants et propose une gestion durable des ressources naturelles. L'Agence Parisienne du Climat, guichet unique de la Ville pour accompagner les projets de travaux de rénovation thermique, a quant à elle conseillé plus de 8 000 personnes et fédéré plus de 600 copropriétés et professionnels du bâtiment avec son programme « Coach'copro ».

Participation citoyenne : Paris vous donne le pouvoir d'agir

Cette deuxième année de mandat nous a permis de poursuivre nos efforts pour élargir et approfondir les cadres de la participation citoyenne à Paris. La deuxième édition du Budget Participatif a permis aux Parisiens de proposer eux-mêmes des investissements répondant à leurs besoins dans leur arrondissement ou pour toute la Ville. Ainsi, ce sont près de 75 millions d'euros qui seront consacrés à réaliser les projets pour lesquels vous avez été le plus grand nombre à voter.

Dynamiser la vie démocratique à Paris, c'est aussi permettre à toutes les énergies se rencontrer, se fédérer et coopérer. C'est pour cela que la Ville a créé la plateforme jemengage.paris.fr, mettant en relation les Parisiens qui souhaitent s'engager dans des activités bénévoles et des associations. À ce jour, déjà 9 000 missions bénévoles ont été remplies grâce à

ce nouveau dispositif. Ces valeurs d'engagement et de solidarité sont constitutives de l'idée que nous nous faisons de la citoyenneté.

Afin de permettre à chacun de se reconnaître dans ces valeurs et d'affirmer son droit à participer pleinement de la vie démocratique de Paris, nous avons créé une carte de citoyenne et de citoyen de Paris. Déjà 100 000 Parisiens, de tous horizons, de toutes nationalités, ont reçu leur carte. Au-delà du symbole, elle permet à ses détenteurs d'accéder à certains services, comme les bibliothèques, mais aussi aux coulisses de la Ville, en participant à des visites insolites ou en accédant aux premières loges de grands événements de la vie municipale.

budgetparticipatif.paris.fr
jemengage.paris.fr





MOBILISATION GÉNÉRALE pour moins de déchets et plus de propreté!



Plan de renforcement de la propreté, journée de nettoyage participatif, création de 100 nouveaux poste d'éboueurs, plan de relance du tri, campagne de lutte contre les mégots de cigarettes, augmentation de l'offre de sanisettes...

En 2015 nous avons engagé le saut organisationnel, technique et citoyen nécessaire pour que Paris soit toujours plus propre, pour tous ceux qui y vivent, y travaillent, y étudient ou y séjournent ponctuellement. Il s'agit d'un défi du quotidien pour lequel la qualité du service est aussi importante que le civisme des usagers. La grande réussite des opérations de nettoyage participatif nous a montré que les Parisiens étaient plus que jamais impliqués et conscients de leur rôle pour maintenir la Ville propre. Nous récoltons ainsi le résultat de plusieurs années de pédagogie, de communication et d'explication de notre action notamment au sein des Conseils de quartier.

Avec notre ambition « 0 déchet » nous avons fait le lien entre gestion des déchets et transition écologique. Forts de cette stratégie et avec un service public renforcé, nous sommes prêts pour lancer deux grandes innovations en 2016 : Tri-Lib' et la collecte séparée des biodéchets des ménages.



Avec vous, Paris se met au vert!

Placés au cœur du Budget Participatif par les parisiens, les projets de végétalisation de l'espace public ont connu une forte accélération en 2015 : délivrance des premiers permis de végétaliser, création des 2 premières rue végétales (12e, 15e), points de végétalisation de proximité avec « Du vert près de chez moi » et les murs végétalisés dans le cadre du projet « Des jardins sur les murs ».

À cette nature qui s'intègre dans le tissu urbain partout où cela est possible, s'ajoutent l'inauguration de 16 000 m² de nouveaux jardins, l'animation des parcs avec la rénovation de 27 kiosques à musique et l'organisation des premières éditions de la Fête des abeilles et du miel et la Fête de l'arbre. En 2015, Paris est aussi devenue une métropole agricole.

Potagers et vergers déployés dans les écoles, agricultures sur les toits ou dans les jardins partagés, c'est le début d'une innovation économique, écologique et sociale qui bientôt couvrira 33 hectares dans Paris.

Elle s'est notamment traduite par le lancement de l'appel à projets international les « Paris-culteurs », qui mettra courant 2016 à la disposition des innovateurs 40 sites parisiens pour y développer des projets d'agriculture urbaine et de végétalisation. Écrin de cette politique qui associe ouverture d'espaces verts et participation des habitants à leur animation, la Petite ceinture ferroviaire a ouvert un nouveau tronçon au public dans le 13^{ème} arrondissement.



ÉGALITÉ, DÉFENSE DES DROITS ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La Ville de Paris a fait de la lutte contre les violences faites aux femmes une priorité. Suite à la création d'un observatoire dédié fin 2014, la formation des professionnels à l'accueil et à la prise en charge des victimes a été renforcée, un centre d'hébergement spécifique a ouvert en partenariat avec l'état, de nouvelles mesures pour faciliter leur au logement adoptées... Elle poursuit sa politique d'égalité entre les femmes et les hommes en investissant tous les domaines : petite enfance, éducation, sport, culture, santé, vie citoyenne, emploi, etc.

La reconquête de l'espace public par les Parisiennes est enfin l'un des objectifs de réaménagement des 7 places au cours de la mandature. Des agents municipaux, urbanistes et architectes ont été sensibilisés à cet enjeu pour penser la ville autrement.

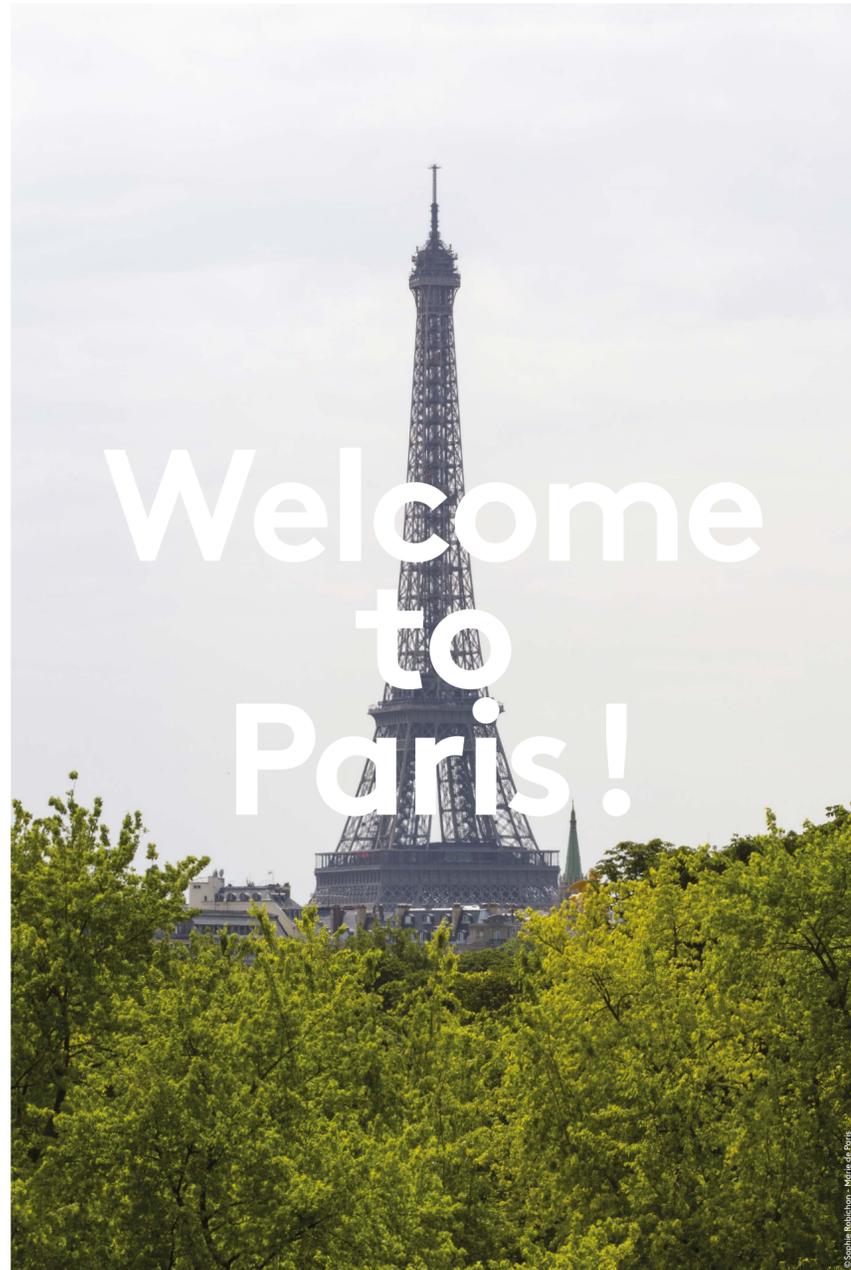
Pour prévenir les discriminations, la Ville soutient des opérations de sensibilisation des collégiens contre le racisme, l'homophobie et le harcèlement (4800 en ont bénéficié l'a passé). Elle donne de la visibilité aux victimes en dénonçant les actes et les préjugés, comme lors de la journée internationale des Roms en 2015. Afin de promouvoir la diversité en interne, elle a signé la charte d'engagement LGBT de L'autre cercle.

Enfin, la Ville défend les droits humains à Paris en soutenant les associations qui prennent en charge les victimes de torture ou qui luttent contre la traite des êtres humains.



Les États généraux de l'Économie circulaire ont été lancés en Mars 2015 à l'Hôtel de Ville et ont réuni 250 acteurs du domaine (2 000 personnes présentes lors des Journées de restitution en septembre 2015, une vingtaine de collectivités du Grand Paris et 8 métropoles mondiales). Un « Livre Blanc » avec 65 propositions a été distribué en Français et en Anglais. Les États généraux ont été aussi l'occasion de mobiliser concrètement différents réseaux et de signer plusieurs accords : Charte du monde étudiant pour l'Économie circulaire, Appel des Villes (Paris, Bruxelles, Copenhague, Dakar, Lisbonne, Londres, Milan, Montréal et Séoul ont été les signataires) et le Pacte du Grand Paris pour l'Économie circulaire, réunissant 22 collectivités dans leur volonté de porter des chantiers d'économie circulaire parmi leurs priorités.

Le plan parisien de lutte contre le gaspillage alimentaire a été adopté à l'unanimité en décembre 2015 et vise à réduire de 50 % le gaspillage alimentaire d'ici 2020. Parmi les actions : restauration exemplaire (cantines scolaires), mobilisation des commerces/restaurateurs, innovation avec l'incubateur SmartFood Paris de Paris&Co, création d'un « box anti-gaspi » (10 000 « doggy bags distribués aux restaurateurs pendant la COP21 afin de mobiliser les restaurateurs/consommateurs »). Il est complété par la généralisation de l'éco-emballage dans les commerces et l'interdiction du sac plastique dans les marchés alimentaires. La mairie a soutenu l'ouverture d'un premier magasin éphémère en vrac : un Biocoop sans « emballages » s'étant installé pendant deux mois sur le territoire parisien.



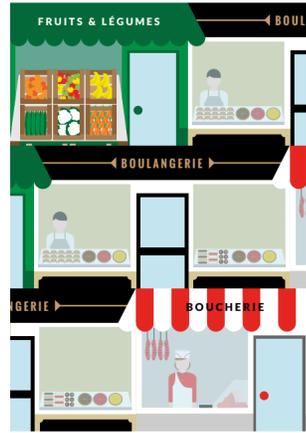
Par la création du Comité de la Destination Paris, la Ville de Paris a regroupé l'ensemble des opérateurs touristiques pour penser le tourisme de demain. En juin dernier, Anne Hidalgo a installé le Comité de la destination Paris qui rassemble + 200 opérateurs institutionnels/professionnels. Ce regroupement d'acteurs a été mandaté pour élaborer la stratégie touristique de Paris dans un contexte de concurrence internationale accrue et de forte mutation du secteur avec un objectif : être la ville qui accueille le plus et qui accueille le mieux au Monde. Cet organe de co-construction de la politique touristique parisienne rendra ses propositions avant l'été 2016. Un plan de relance du tourisme après les attentats de novembre a été mis en place pour contrecarrer la baisse de fréquentation.

La gastronomie parisienne a été célébrée à l'Hôtel de Ville en Janvier 2016, Anne Hidalgo a remis la médaille Grand Vermeil aux 84 Chefs cuisiniers étoilés parisiens. Cette cérémonie a rendu hommage à ces femmes et à ces hommes qui font de Paris la capitale mondiale de la gastronomie. À travers eux, Paris a souhaité ainsi

mettre à l'honneur toute la gastronomie parisienne, vivante et cosmopolite, composée de 14 000 restaurants, qui caractérise l'art de vivre à la parisienne. Près de 100 journalistes étrangers ont couvert l'événement rappelant que la gastronomie demeure un des piliers de notre attractivité.

La Ville déploie 200 Services Civiques sur les principaux sites touristiques : depuis l'été dernier, les touristes disposent désormais d'un dispositif d'accueil exceptionnel aux abords de la Tour Eiffel, Notre Dame, Montmartre, Opéra et des Champs Élysées. 200 jeunes de 16/25 ans recrutés en services civiques sont ainsi déployés dans l'espace public avec leur uniforme « Volontaires de Paris, Ici pour vous ». Leur mission : contribuer à améliorer l'accueil et l'orientation des visiteurs, établir un échange avec eux et construire des projets afin de mettre en valeur le patrimoine parisien moins fréquenté.

MAINTENIR LA VITALITÉ DES COMMERCES DE PROXIMITÉ



Avec 280 commerces pour 10.000 ha, Paris est la 1^{ère} ville française en nombre de commerces/ha et l'une des villes les plus dynamiques à l'échelle européenne. Leur nombre est en augmentation de 2011 à 2014 grâce au succès de l'action en faveur du commerce de proximité et l'artisanat. Le bilan de Vital Quartier 1 (2004-2015) a montré l'efficacité de cet outil pour lutter contre la mono-activité et la désertification commerciale: Moins 27% de mono-activité dans les secteurs d'intervention. La Mairie continue cette action via les programmes Vital Quartier 2 et bientôt le Contrat Paris Commerces.

Afin d'intensifier notre action la Maire a annoncé en décembre 2015 la mise en place d'une structure de coopération entre les principaux bailleurs sociaux parisiens pour la commercialisation de leurs locaux en pieds d'immeubles « GIE Bailleurs » : 6.500 locaux en pieds d'immeubles seront mobilisés. Cette structure sera la porte d'entrée pour les commerçants recherchant un local sur Paris, elle travaillera avec les Mairies d'arrondissement et les organisations professionnelles, à faire de l'attribution de ces locaux un outil efficace de diversité commerciale et soutien aux commerces indépendants et artisanaux.

Par ailleurs, la Maire a créé un Observatoire Parisien des ZTI avec les acteurs économiques et sociaux, afin d'analyser les conséquences sociales, immobilières, et budgétaires de la loi sur Paris.

Après les attentats, 2M€ ont été mobilisés pour soutenir les commerces parisiens : le Conseil de Paris a donné une subvention de 40 000 € aux 19 commerces atteints, 450 commerces dans les 18 rues des 10e/11e arrdts, et dont l'activité a été suspendue, ont été exonérés pour 6 mois des droits de voirie perçus par la Ville (85 000€). En partenariat avec l'Association Française des Assurances, la Ville va aider à compenser la perte d'exploitation de près de 100 commerces sis dans le périmètre immédiat à une hauteur de 1 M€.

Paris n'oublie pas...

La délégation Mémoire et Monde Combattant-Correspondant défense a connu plusieurs temps forts au cours de cette deuxième année de mandat.

Le centenaire du génocide des Arméniens fut l'occasion d'une présentation de l'exposition « Arménie 2015 - Centenaire du Génocide », à l'Hôtel de ville. L'entrée au Panthéon de 4 grands résistants a permis à la ville de rendre un hommage spécifique des parisiens le 26 mai 2015. Le cycle 70ème anniversaire de la Seconde Guerre mondiale a été l'objet d'une exposition originale, « De la Libération de Paris à Hiroshima et Nagasaki ». L'adhésion de la Ville de Paris au réseau des Villes et Villages des Justes parmi les Nations a été concrétisée le 28 janvier 2016 à l'Hôtel de Ville. Et dans le cadre du Centenaire de la Bataille de Verdun, le monument aux morts virtuel dédié aux Parisiens morts pendant les combats de la Grande Guerre, a été présenté le 25 février 2016.

«2016 : année de la Marseillaise» a permis la création de l'outil pédagogique « Au chant jeunes citoyens », lancé le 28 janvier dernier.

L'activité Correspondant Défense s'est traduite par l'organisation de l'Opération Parrainage citoyen permettant à des réservistes citoyens de l'armée d'accompagner des jeunes parisiens nouvellement recensés dans leurs premiers pas de citoyen.

Un déplacement de la Maire à bord du porte-avions Charles de Gaulle à son retour de mission les 18 et 19 mai 2015 a permis de relancer les liens avec la ville. Enfin, la commission de dénomination a permis de valider la dénomination de 31 voies, places, et jardins dont 18 noms de personnalités féminines..



Social ou privé, à Paris : le logement pour tous !

« Pour lutter contre la flambée des loyers, Paris a mis en place depuis le 1^{er} août 2015 l'encadrement des loyers, qui a véritablement réduit les loyers les plus élevés, notamment pour les plus petites surfaces. L'enjeu est désormais de faire connaître plus largement les nouvelles possibilités offertes aux locataires de bénéficier de l'encadrement des loyers. La 1^{ère} édition de la journée « Aux premières loges » a réuni plus de 700 gardiens. Elle a été l'occasion de saluer leur travail quotidien pour le vivre ensemble. La Maire de Paris a également remis à cette occasion la médaille de la Ville de Paris aux gardiens qui ont fait acte de courage face aux attentats qui ont meurtri Paris en janvier et en novembre.

La Conférence citoyenne lancée en septembre a réuni 19 locataires du parc social afin de produire un avis citoyen éclairé, à partir de leurs expériences quotidiennes et de formations, sur la qualité de vie dans le parc social à Paris. Cette démarche innovante valorise l'implication citoyenne et la participation des habitants. La charte anti-spéculative signée par la Ville et les principaux promoteurs le 17 juin 2015 permet d'encadrer le prix des logements réalisés sur les terrains de la Ville. Les promoteurs s'engagent ainsi sur les prix de vente de leurs logements. Afin de rendre l'attribution des logements sociaux transparente, lisible et simple pour les Parisiens, après avoir mis en place une grille de cotation de la demande dès le début de la mandature, anonymisé les demandes et ouvert sa commission de désignation aux Parisiens, la Ville de Paris a lancé le site « Loc'annonces » le 9 avril 2015.

Paris se mobilise pour protéger les logements des Parisiens et éviter qu'ils ne soient transformés en meublés touristiques illégaux. Trois opérations coup de poing ont été lancées (juin 2015, janvier et février 2016), ciblant les quartiers particulièrement touchés (Marais, Saint-Germain-des-Prés, Butte Montmartre). »

Paris se mobilise pour protéger les logements des Parisiens et éviter qu'ils ne soient transformés en meublés touristiques illégaux.



LA NUIT : PARIS EST UNE FÊTE !

Après le lancement par la Maire de Paris d'un Conseil Parisien de la Nuit le 9 décembre 2014, des groupes de travail thématiques se sont régulièrement réunis pendant l'année 2015 afin de réfléchir et de proposer des actions en faveur d'un développement d'une vie nocturne respectueuse de tous.

A l'issue de cet important temps de concertation, le Conseil Parisien de la Nuit a annoncé, en octobre 2015, 11 premières mesures qui seront mises en place par la Ville de Paris. Certaines de ces mesures ont déjà été expérimentées au cours de l'année 2015 et seront renforcées en 2016. C'est par exemple le cas de la campagne de sensibilisation aux nuisances sonores sur le Canal Saint-Martin, l'ouverture de certains parcs et jardins la nuit, les patrouilles mixtes (agents de la Police Nationale et agents de Prévention et de Protection de la Ville de Paris) mises

en place dans les quartiers Oberkampf/Jean-Pierre Timbaud.

Par ailleurs, en 2015, une campagne de communication #nuitparis ainsi qu'une page dédiée à la nuit ont été lancées sur le site de la Ville, paris.fr.

De nouvelles actions seront développées en 2016, notamment des dispositifs de mesure de bruit, une campagne de lutte contre l'alcoolisation massive, la sensibilisation des usagers et des professionnels de la nuit à la lutte contre les discriminations, la désignation de représentants des usagers de la nuit au sein du Conseil de la Nuit, la réalisation d'un film en partenariat avec l'Office du tourisme de Paris qui sera diffusé par Air France ou encore la réalisation d'un guide spécial nuit pour les Franciliens par le Comité régional du tourisme.

RÉDUCTION DE LA POLLUTION DE L'AIR : des mesures ambitieuses pour que Paris respire

L'année 2015 a été marquée par l'adoption et le démarrage de la mise en œuvre du plan de lutte contre la qualité de l'air. Le plan a été présenté au Conseil de Paris en février 2015 : ce plan ambitieux et volontariste vise à accompagner l'évolution des comportements et interdire progressivement la circulation des véhicules les plus polluants. Dès le 1er septembre 2015, une première mesure d'interdiction des véhicules lourds les plus polluants a été mise en œuvre sur le territoire parisien, accompagnée de mesures d'aides pour les professionnels et les particuliers. Le Plan Vélo, autre document d'importance pour la mandature, a été adopté au Conseil de Paris en avril 2015 : il vise

à doubler le linéaire de pistes cyclables d'ici 2020, avec environ 150 M€ d'investissements sur la mandature. Des premières réalisations significatives, telles que la piste bidirectionnelle sur le Quai François Mauriac, ont été livrées.

L'année 2015 a également vu se dérouler la première journée sans voiture le dimanche 27 septembre 2015 : un bilan très positif a pu en être tiré, avec une appropriation enthousiaste de l'espace public par les parisiens et une réduction importante des émissions de polluants locaux et du niveau sonore. Les transports collectifs continuent également à être développés dans Paris. Ainsi, les

travaux de prolongement du tramway T3 vers la porte d'Asnières se sont poursuivis, et la concertation a pu être menée début 2016 sur son prolongement vers porte Maillot ou Dauphine.

La nouvelle gare Rosa Parks du RER E a fini de désenclaver le nord du 19e arrondissement et offre une correspondance avec le T3 depuis décembre dernier. Elle accueille également la première consigne Veligo (stationnement vélo sécurisé) du territoire parisien.

Les nouvelles mobilités ont également fait l'objet d'avancées importantes au cours de l'année 2015 : le service SVP,

Service de Véhicules Partagés, est né avec 226 places en voirie, et le service de recharge électrique BELib' a vu le jour, avec 180 nouveaux points de recharge électrique sur le territoire parisien.



Faire de Paris votre terrain de jeu

La candidature de Paris aux JO et Paralympiques 2024 constitue l'événement emblématique de l'année avec des objectifs ambitieux : des Jeux sobres, durables et populaires et un héritage au service des habitants.

Le plan Nager à Paris (150 M€ et 104 mesures) vise à améliorer le service public, renforcer la natation scolaire et ouvrir davantage nos piscines au grand public, construire de nouvelles piscines et moderniser le parc existant, aménager des baignades urbaines ... Un objectif de long terme : nager dans la Seine après 2024. Le Plan pour simplifier la vie des associations sportives a été lancé en février pour donner plus d'autonomie aux clubs et de sécurité pour leurs créneaux, simplifier leurs démarches et favoriser leur régionalisation, la participation dans la gestion des équipements ...

Déjà 4 500 heures de créneaux sportifs supplémentaires sont acquises avec l'extension des créneaux après 22h.

Côté Innovation sportive, grâce au 1^{er} incubateur mondial, Le Tremplin, les associations sont mises en relation avec le secteur de l'innovation et de l'économie du sport. L'innovation est aussi l'occasion de repenser l'espace public, 14 sites ont été ouverts à l'appel à projet Paris terrains de jeux : friches urbaines, parkings désaffectés, ancien cinéma, terrains mal utilisés...

Enfin trois grandes créations ont vu le jour cette année. L'AccorHotels Arena est devenu une référence mondiale pour l'accueil des grands événements sportifs et culturels et un atout pour la candidature aux JO 2024. Le Centr'Halles Park, dédié au Parkour, traduit l'engagement de la Municipalité pour les sports urbains innovants. La Cipale (Vélodrome Jacques Anquetil) a été reconstruit entièrement et une pelouse synthétique optimise les conditions d'utilisation de son stade de rugby.



La commission de déontologie des élus de Paris a été installée en mai 2015, elle a reçu les déclarations d'intérêts des 163 conseillers de Paris. 95 d'entre eux ont également accepté de lui remettre une déclaration de patrimoine, publiée sur le site paris.fr pour les 55 conseillers qui l'ont accepté. Paris se montre ainsi pionnière dans ses engagements en matière de probité, les élus allant au-delà des prescriptions légales instaurées par la loi de 2013 relative à la transparence de la vie publique, qui n'impose ces obligations qu'aux membres de l'exécutif municipal.

L'observatoire parisien de la laïcité a été réinstallé pour la mandature en mars 2015, il a travaillé cette année à l'élaboration d'un guide relatif à la laïcité et la neutralité au sein des services publics de la Ville de Paris, diffusé à l'ensemble des encadrants. Il s'accompagne d'un vaste plan de formation des agents et d'une réflexion en cours sur son application dans les établissements satellites de la Ville ainsi que la définition d'engagements des futurs agents quant respect du principe de laïcité. L'observatoire s'associe également à une démarche visant à mieux faire connaître aux usagers la portée des principes de laïcité et de neutralité qui s'imposent aux agents des services publics parisiens, notamment dans le cadre des assises de la laïcité qui se tiendront le 9 décembre 2016.

Paris campus

Paris est une capitale scientifique de rang international. Pour développer cette richesse, la Ville poursuit sa politique de développement dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la diffusion du savoir scientifique : afin de faire émerger de nouveaux campus innovants sur le territoire parisien et métropolitain, 150M€ seront investis par la Ville de Paris dans le cadre du contrat de partenariat Ville/Etat/Région (CPEP) conclu en 2015. Dans le domaine de la recherche de pointe, l'Institut Pierre-Gilles de Gennes, institution d'excellence dans le domaine de la microfluidique, a été ouvert à la rentrée 2015. La Ville a par ailleurs poursuivi son effort en faveur de la diffusion de la culture scientifique, par le lancement d'un appel à projets qui permettra de fédérer les initiatives.

La Ville de Paris continue de faire de la vie étudiante une priorité : 1900 nouveaux logements étudiants ont été financés en 2015. Une grande concertation a été lancée autour de l'avenir du site de Censier, 13 nouveaux espaces de travail collaboratif étudiants-entrepreneurs lauréats du budget participatif 2014 ont été ouverts. En 2016, la politique volontariste de création de nouveaux logements étudiants et chercheurs sera poursuivie avec notamment l'inauguration du Pavillon Victor Lyon à la Cité internationale. Une nouvelle antenne de la Maison des Initiatives étudiantes ouvrira dans le 6ème arrondissement et de nouveaux espaces de travail pour les étudiants seront financés en partenariat avec le CROUS.



L'effervescence créative de Paris capitale de l'innovation

En 2015, Paris continue de rayonner comme un pôle d'innovation de rang mondial et un lieu de forte attractivité pour les start-ups. L'année a été marquée par l'ouverture du Cargo, plus grand incubateur d'Europe (15.000m²), dans les anciens entrepôts du boulevard MacDonald dans le 19^e ainsi que par le déploiement du grand pôle dédié à la Ville durable, à Paris Nord Express, dans le 18^e.

Parce que l'écosystème de l'innovation est mondial, que Paris doit être une terre d'accueil pour les créateurs du monde entier et aider ses entrepreneurs à rayonner à l'international, des programmes d'échanges de startups avec des grandes villes du monde ont été lancés, comme New York, Montréal, Amsterdam et bientôt d'autres grandes villes. Avec le Paris French Tech Ticket, ce sont 50 créateurs de startups issus de 21 pays du monde qui ont pu venir se développer à Paris.

Cette effervescence créative doit pouvoir bénéficier aux plus jeunes en réflexion sur leur orientation. C'était là l'objectif d'Option start-up, en octobre 2015, qui a permis à 3.000 élèves de 3e et de 2nde de découvrir l'entrepreneuriat l'innovation et les métiers du numérique, dans plus de 40 lieux d'innovation parisiens. Un succès pour cette première édition qui sera répétée l'an prochain.

L'année 2015 a confirmé également la mise en marche de la ville intelligente, avec l'initiation de nombreux chantiers dans le domaine des services numériques, de la transition énergétique, la nomination d'un administrateur général des données et la mise en open data de plus de 200 jeux de données budgétaires et sociales. Paris a également organisé, avec la Préfecture de Police, un grand hackathon en janvier 2016 qui a mobilisé la communauté de l'innovation dans la recherche d'outils innovants pour accompagner la police et les services de l'État dans leur mission de prévention, d'alerte et de gestion des crises.



Priorité aux quartiers populaires !

L'année 2015 en matière de politique de la Ville a été marquée par la signature du Contrat de Ville, texte de référence qui précise les objectifs et engagements de chaque partenaire signataire en faveur des quartiers populaires (Caisse des Allocations Familiales, Bailleurs, Pole Emploi, Agence Régionale de la Santé). Pour que les actions engagées restent au plus près de la réalité de chaque quartier, ces actions ont été déclinées en projets de territoire construits avec les habitants : plus de 110 réunions ou ateliers, mobilisant 3000 participants, ont été organisés au printemps 2015. Cette expérience de démocratie participative trouve son prolongement naturel dans la formalisation en ce début d'année 2016 des Conseils Citoyens.

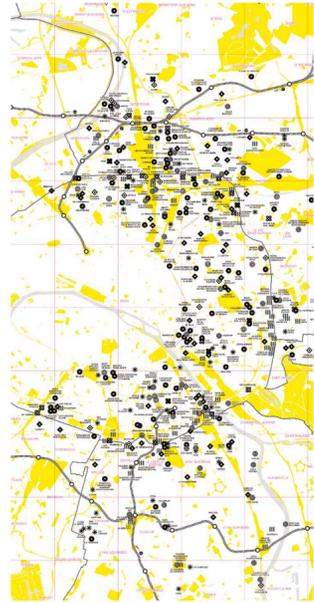
L'engagement de la Ville pour les quartiers populaires est aussi financier. En effet, nous avons fait le choix de maintenir l'ensemble des crédits consacrés à des projets situés dans ces territoires à hauteur de 26 millions €, dont 3,7 millions€ dédiés à l'accompagnement de centaines de projets associatifs. Cet engagement budgétaire se traduit aussi dans nos choix d'investissement.

Ainsi, jusqu'en 2020, 25% des investissements seront réservés aux quartiers populaires. De la même façon, l'ensemble des dispositifs de la Ville lancés lors de

cette seconde année de mandat ont été renforcés et amplifiés dans les quartiers prioritaires comme l'Arc de l'Innovation, le Contrat de Revitalisation Economique et Commerciale ou le Budget Participatif, dont 30 millions seront réservés aux projets des habitants et associations de ces quartiers.

25%
du budget de la Ville consacré aux quartiers populaires





LA METROPOLE DU GRAND PARIS

L'année 2015 a été décisive pour la construction métropolitaine. Paris a pesé de tout son poids, a déployé toute sa volonté et son énergie pour que la Métropole du Grand Paris puisse voir le jour au 1er janvier 2016. Le Grand Paris est en effet la bonne échelle pour agir efficacement sur de nombreux sujets au cœur des préoccupations des parisiens, comme la lutte contre la pollution de l'air, le développement des nouvelles économies ou encore pour débloquer la crise du logement.

C'est dans cet esprit constructif que la Maire de Paris a accepté de prendre une place stratégique, auprès du Président P. Ollier, dans la gouvernance métropolitaine. Elle a ainsi été élue, le 22 janvier 2016, 1ère VP de la Métropole, en charge des Relations internationales et des Grands événements.

Par ailleurs, sans attendre cette étape institutionnelle, Paris a initié en 2015 de nombreux projets, conduits de nombreux travaux pour donner corps au projet métropolitain et le rendre lisible auprès des parisiens et des métropolitains. C'est bien sûr la candidature aux JO qui noue le destin de Paris et de la Seine-Saint-Denis et impulse une formidable dynamique dans le Grand Paris. C'est le projet de l'Arc de l'innovation, conduit avec de nombreuses collectivités partenaires et qui place l'innovation au cœur de la stratégie de développement des quartiers populaires proches du périphérique. C'est l'appel à projet Réinventer la Seine qui a été lancé début 2016 sur plus de 40 sites de Paris jusqu'au Havre pour reconquérir et faire rayonner cet espace commun qu'est la Seine et faire émerger des nouvelles manières de vivre au bord de l'eau. C'est enfin, les travaux collectifs sur la pollution d'air et l'économie circulaire qui ont été menés à l'échelle du Grand Paris pour préfigurer les politiques métropolitaines à venir.

Réussir et s'épanouir à l'école



L'éducation est une priorité absolue. La Ville poursuit son engagement pour que chaque enfant, quel que soit son âge ou sa situation sociale puisse réussir et s'épanouir à l'école. Pour cela, la Ville crée de nouveaux équipements tels que deux nouvelles écoles et un nouveau collège ouverts en 2015, ou rend les bâtiments plus confortables, plus accessibles afin d'offrir aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage et de vie.

L'école doit être ouverte sur le monde, d'aujourd'hui et de demain. Le développement du numérique se poursuit. Tous les collèges sont désormais dotés d'espaces numériques de travail avec des ressources en ligne ouvertes à toute la communauté éducative. 12 collèges et 24 écoles ont aussi été équipés de tablettes individuelles, de tableaux numériques, et d'autres seront

équipés en 2016.

Favoriser la réussite, c'est aussi accompagner davantage, surtout les plus fragiles. 1 000 jeunes de 3^{ème}, notamment ceux qui ne disposent pas des réseaux suffisants, ont pu effectuer leur stage dans de bonnes conditions dans les services de la Ville. C'est aussi favoriser les sorties, voyages, visites culturelles. La Ville soutient les projets des collèges pour près de 1,5M€, et en a simplifié l'accès pour faciliter leur réalisation. C'est aussi lutter contre le décrochage scolaire, avec la mise en place d'un plan de lutte contre le décrochage scolaire en 2016 qui viendra renforcer les actions déjà conduites.



Paris vous facilite la ville

Dans une année marquée par les attentats, la mobilisation des agents de la Ville a été exemplaire. Ils ont su agir avec professionnalisme, engagement et sang froid dans ces circonstances exceptionnelles.

Comme les Parisiennes et les Parisiens, ils ont participé à la consultation sur l'amélioration de l'accès aux services municipaux. Grâce aux propositions de l'ensemble des participants, ce sont 59 mesures qui ont été prises. De la même manière, ce sont 33 nouveaux services municipaux qui ont acquis en 2015 le label QualiParis. Cette année a également été marquée par la refonte du site paris.fr, résolument orienté vers le service aux Parisiens et qui offrira peu à peu aux utilisateurs un véritable guichet unique numérique (espace « Mon compte ») pour l'ensemble des services municipaux. Dans le même esprit de renforcement des liens avec les Parisiennes et les Parisiens, le lancement de la carte citoyen-ne en février 2016 (Emmanuel Grégoire avec Pauline Véron) a constitué un événement d'envergure. Plus de 20 000 adultes et 73 000 enfants la possèdent aujourd'hui.

Outre la dimension symbolique, cette carte permet de participer à de nombreux événements citoyens, à des formations mais aussi de s'engager. C'est également un formidable outil de mobilisation des Parisiennes et Parisiens dans la perspective de la candidature des JO 2024 et d'autres manifestations collectives de la Ville. A terme, elle a vocation à se substituer à des cartes de la Ville de Paris, comme aujourd'hui à celle des bibliothèques. En avril 2016, l'expérimentation d'un bus des services publics verra le jour dans trois quartiers des 19^{ème} et 20^{ème} arrondissement pour aider aux démarches et favoriser l'accès aux droits.



En matière d'urbanisme l'année 2015 a été marquée par un renouvellement profond de la manière de fabriquer la ville. L'appel à projets Réinventer Paris a montré qu'il était possible de renverser les codes dans ce domaine extrêmement normé. En laissant s'exprimer la créativité des équipes, Paris a initié une méthode nouvelle, collaborative et innovante, qui laisse la place à de nouveaux acteurs issus des milieux associatifs, universitaires, artistiques. C'est avant tout de cette pluralité d'acteurs qu'est issu le succès de Réinventer Paris, de la capacité à concevoir autrement la Ville, à imaginer de nouveaux usages, à penser des espaces partagés.

La lecture du génie d'un lieu par des architectes, mais aussi des artistes, des entrepreneurs ou des agriculteurs... a permis de renouveler totalement l'acte de concevoir. Cette vision collective se traduit par une très grande diversité d'usages proposés : tous les projets mélangent les fonctions, habiter, travailler, se restaurer, se détendre, au sein d'un même immeuble.

La solidarité et l'importance de la place de la nature en ville se sont exprimées fortement à travers de nombreux projets, via l'intervention d'acteurs associatifs engagés.

Réinventer Paris, c'est aussi la liberté des concepteurs, qui se traduit dans de nombreux projets par une architecture sensible, empreinte de symboles, moins normée.

Le succès de Réinventer Paris est tel que de nombreux acteurs s'en inspirent : l'Etat, la métropole, l'Île-de-France prêtent des appels à projet qui ne voient pas leur inspiration. La méthode a prouvé son succès, Paris entend la mettre à disposition des territoires qui souhaitent s'engager dans cette voie. Avec Réinventer la Seine, l'Arc de l'Innovation, Paris assume son rôle de pilote, en innovant et diffusant les bonnes pratiques.

L'année 2015 a vu le lancement de l'opération de réaménagement de 7 places parisiennes en juin place de la Bastille, qui a permis d'en préciser les contours :

une nécessité sanitaire nous impose de réduire la place de la voiture, une nécessité écologique nous enjoint de donner davantage de place à la nature et au réemploi et une nécessité urbaine enfin nous oblige à trouver des espaces de liberté et de respiration au sein d'une ville et d'une métropole particulièrement denses.

Dans la foulée, le déroulement de la concertation qui a permis de décrypter les aspirations majeures du public, parmi lesquelles celle d'offrir plus de place aux piétons, de créer des espaces de vie conviviaux, d'embellir l'espace public en valorisant les dimensions patrimoniale, historique, mémorielle et politique et enfin de développer la végétalisation. Cette consultation du public s'est enrichie de 8 réunions publiques locales, 7 marches exploratoires et 8 ateliers participatifs, ainsi que de 2 séminaires de travail organisés pour bâtir une culture commune autour de dispositions innovantes répondant aux nouveaux enjeux de l'espace public. Parallèlement aux échanges avec le public, les services de la ville ont produit de nombreuses études ayant permis d'élaborer les 7 plans-programmes. Ceux-ci mettent en exergue 50% d'espace en plus offerts aux piétons en moyenne et de nouvelles possibilités particulièrement riches en matière d'usages.

Les grands objectifs politiques ont été précisés, définissant la méthode et les aménagements particulièrement sobres et innovants. Une méthode sobre, à l'écoute des aspirations du public et innovante car elle permettra de co-concevoir, voire co-construire avec les habitants. Des aménagements sobres qui ne feront pas table rase des dispositifs actuels mais les recomposeront pour les réinventer. Et innovants car ils s'attacheront à répondre au plus près des nouveaux usages et nouvelles nécessités de notre époque.

Les études ont été achevées fin 2015 pour permettre l'entrée en phase opérationnelle de ce grand projet.





En matière culturelle et patrimoniale, l'ensemble des grands chantiers de la mandature est désormais lancé suivant les orientations principales de la Maire que sont l'accompagnement de toutes les formes de création, l'association la plus large possible des habitants à l'offre artistique, culturelle et patrimoniale parisienne et la prise en compte de l'ensemble des contributeurs de cette offre qu'ils soient publics comme privés.

L'adaptation des locaux (musées, édifices cultuels ...), l'élargissement de l'offre culturelle, l'innovation numérique des bibliothèques, les espaces ouverts aux pratiques artistiques, le lancement de la réforme des conservatoires et les murs dédiés au street art sont autant de chantiers qui participent à cette volonté et bénéficient aux publics comme aux créateurs parisiens.

LES RÉSULTATS SONT D'ORES ET DÉJÀ LÀ : LES VISITEURS AFFLUENT À LA PHILHARMONIE COMME DANS LES MUSÉES.

Sensible à l'importance de son maillage culturel, La Ville apporte un soin particulier à la valorisation de l'ensemble de ses acteurs parisiens qu'il s'agisse des commerces culturels (opérations « un dimanche à la galerie », le « pari des libraires »), des professionnels de la mode (campagne « La mode aime Paris »), des musiques actuelles (au sein du conseil parisien de la musique) ou du cinéma

(accueil des tournages notamment). Enfin, la Ville de Paris constitue la mémoire de demain sur les attentats du 13 novembre. Ce sont ainsi plus de 10 000 documents qui ont été collectés par le service des Archives de Paris et viennent enrichir les collections patrimoniales de la Ville.

FACE AUX ÉVÉNEMENTS : SÉCURITÉ RENFORCÉE À PARIS.

L'année 2015 a été lourdement impactée par les deux vagues d'attentats janvier et novembre 2015 (mise en œuvre et suivi des mesures post attentats – dont le plan de sécurisation des équipements municipaux, l'organisation du Hackathon sécurité, le déploiement de Paris Aide aux Victimes -, appel à projet « Charlie » et préparation des événements commémoratifs en 2016. L'adoption puis la signature du nouveau Contrat Parisien de Prévention et de Sécurité 2015-2020 constitue un second temps fort de cette délégation. Toute l'année 2015 et 2016 aura été mise à profit pour décliner ce contrat dans chacun des 20 arrondissements de la Ville.

Enfin, l'année 2015 a été aussi marquée par l'adoption du plan relatif à l'installation de 165 nouvelles caméras dans Paris (Plan Vidéo Protection de Paris) qui devrait se déployer en une année plutôt que deux prévues initialement.

LE PARIS SOLIDAIRE

Paris est aux côtés des enfants et des familles avec l'ouverture de 596 nouvelles places de crèche pour un total de 34.255 places, soit une offre d'accueil 3 fois supérieure à la moyenne nationale, et de nouveaux services comme l'espace Ludo autour du jeu et de la parentalité dans la Halle Secrétan, et la Maison des liens familiaux (19e) pour accompagner les séparations. En matière de protection de l'enfance, un schéma de 5 ans a été adopté pour prévenir des difficultés sociales et éducatives, assurer la cohérence et la continuité du parcours de l'enfant, mieux respecter les droits des familles et enfin renforcer l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie. L'accueil et la prise en charge des mineurs isolés étrangers ont également été améliorés par un plan d'action spécifique les mettant à l'abri dès qu'ils se présentent, accélérant les procédures et créant de nouveaux services.



Faisant de la lutte contre la grande exclusion la Grande cause de cette mandature, la collectivité parisienne a signé en février, avec ses partenaires associatifs et institutionnels, un pacte pour éviter que des personnes se retrouvent à la rue et apporter des solutions efficaces accompagner celles qui le sont. Il décline 106 mesures concrètes autour de l'accès aux droits, la prévention, l'intervention, et l'insertion durable, sociale et professionnelle.

Notre ville s'est enfin très fortement mobilisée avec l'Etat pour répondre au défi que représente l'arrivée massive de réfugiés. Entre juin et décembre, ce sont près de 5000 migrants en situation de rue qui ont été mis à l'abri. Au-delà de ces solutions d'urgence, de nombreuses initiatives portées par la société civile ont convergé pour organiser, avec le soutien de la Ville, un accueil digne et pérenne des personnes.

L'exécutif a enfin amélioré la place des aînés à Paris, par la démarche Ville amie des aînés, l'ouverture de 2 nouveaux EHPAD du CASVP (Alice Prin dans le 14e et Huguette Valsecchi dans le 15e) pour les personnes âgées dépendantes et 3 nouveaux centres d'accueil de jour destinés aux malades d'Alzheimer.

À PARIS, LA SANTÉ PARTOUT ET POUR TOUS

SANTÉ : POURSUITE DE LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS SOCIALES, TERRITORIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE SANTÉ

Dans ce but, 2015 a été marquée par 3 grands dossiers :

- Le Plan parisien de santé environnementale, adopté à l'unanimité par le Conseil de Paris en décembre 2015, a permis d'identifier les principaux risques sanitaires environnementaux présents à Paris et de proposer des mesures concrètes dès 2016.
- Les États généraux de la PMI ont tracé les pistes de la modernisation de ce service public au plus proche des besoins des plus jeunes et de leurs parents.
- Un plan d'action pour en finir avec l'épidémie de SIDA en 2030 a été adopté sur les bases du rapport rédigé par l'épidémiologiste France Lert.

Les efforts entrepris dès le début de la mandature en faveur de l'accès aux soins de premier recours et en secteur 1 ont été poursuivis (Paris-Med, soutien à 11 Maisons de santé pluridisciplinaires en création et élargissement des horaires des centres de santé municipaux).

HANDICAP : VERS L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Paris a présenté en 2015 son agenda d'accessibilité programmée qui prévoit de rendre accessible 1.800 équipements recevant du public. 331 M€ ont été consacrés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. L'engagement d'aller vite vers l'égalité réelle était au cœur de la communication de la Maire au Conseil de Paris de septembre 2015, pour une intégration pleine et entière des Parisiens en situation de handicap dans la vie de la Cité. L'accès aux droits et à l'information ont été renforcés par une forte réduction des délais d'attente à la MDPH et 500 nouvelles places en établissements médico-sociaux ont été programmées.